

### **38<sup>e</sup> Session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union Africaine**

Ce 4 février 2020, le Ministre des Affaires étrangères, Dr TEHINDRAZANARIVELO Djacoba A. S. Oliva a pris part -à la 38<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine, en prélude au Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union prévu pour les 6 et 7 février prochains et placé cette année sous le thème : «Arts, Culture et Patrimoine : des leviers pour construire l'Afrique que nous voulons».

A travers cette session virtuelle, les participants ont examiné, entre autres, le rapport de la quarante et unième (41<sup>e</sup>) session ordinaire du Comité des représentants permanents (COREP), le rapport annuel sur les activités de l'Union et de ses organes, le rapport sur la réponse de l'Union africaine à la pandémie de Covid-19 en Afrique, le rapport intérimaire sur l'opérationnalisation du Centre d'excellence africain pour les marchés inclusifs (AIMEC), les rapports des comités du Conseil exécutif et des comités ad hoc ainsi que le rapport du Comité ministériel sur les candidatures africaines au sein du Système international.

Lors de son allocution, le Ministre a exprimé la reconnaissance du Gouvernement et du peuple malagasy pour le soutien de l'Union africaine en réponse à la crise humanitaire. Madagascar fait partie des seize États membres de l'Union qui ont été touchés par diverses crises humanitaires au cours de l'année 2020. Il a à cet égard bénéficié d'une aide financière de 100 000 dollars américains, dont le transfert est en cours, pour faire face à ces défis. Madagascar a également bénéficié le 3 juillet 2020 de l'appui de l'Union à travers l'« African Risk Capacity » (ARC), Agence spécialisée de l'Union africaine, au titre d'une police gouvernementale pour la sécheresse et d'une police réplique de Cyclone Tropical. Enfin, le Ministre a rappelé les dons de fournitures médicales contre le COVID-19 émanant du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC-Afrique). « Au nom du peuple malagasy, je remercie l'Union africaine pour ces gestes de solidarité et souhaite que l'Afrique soit résiliente aux catastrophes naturelles grâce aux efforts et aux entraides de ses propres citoyens », a déclaré le Chef de la diplomatie malagasy.

Du reste, le Ministre a saisi cette occasion pour afficher son soutien au rapport du Sous-comité du COREP sur les questions d'audit, qui fait part des préoccupations sur la faible représentation de beaucoup d'États membres au sein de la Commission de l'Union africaine. Le chef de la diplomatie malagasy a relevé que Madagascar fait partie des

victimes de cette injustice et a soutenu la proposition de mettre en place un système de quota qui assure un nombre fixe de postes à chaque État membre, majoré du volume de contribution au budget de l'Union. Madagascar plaide pour une représentation équitable de tous les États membres dans l'attribution des postes au sein de la Commission de l'Union africaine. Cette position de Madagascar rentre dans le cadre du renforcement de la présence des Malagasy dans les organisations internationales, qui fait partie intégrante des attributions de la diplomatie malagasy.

Cette 38<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil exécutif a également procédé aux élections et nominations des membres de trois organes et institutions de l'Union africaine, dont la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant, et le Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption. A cette occasion, le candidat de Madagascar Jean-Louis Andriamifidy, ancien Directeur général du Bureau indépendant anticorruption (BIANCO), a été réélu membre du Comité consultatif de l'Union africaine sur la corruption par 48 voix sur 51, et ce, pour un mandat de deux ans. C'est une victoire pour la diplomatie malagasy, obtenue grâce au soutien de plusieurs pays africains, notamment ceux de l'Afrique australe.